

SELARL Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE

Huissiers de Justice Associés

Téléphone 01.48.13.93.93

98 rue Gabriel Péri

Télécopie 01.48.20.31.16

93207 SAINT DENIS CEDEX

Dossier n° 245115

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT ET LE VINGT-DEUX MAI

A la requête du : SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES DE LA RÉSIDENCE LA FONTENELLE, sise à LA COURNEUVE (93), 105-107-109, rue Henri Barbusse, pris en la personne de son Syndic, la Société par Actions Simplifiée ORALIA CAZANIÈRES, dont le siège social est à PARIS 17^{ème}, 12, rue Eugène Flachat, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux y domiciliés audit siège es qualité.

Ayant pour Avocat, Maître Thierry BAQUET, membre de la SCP DOMINIQUE DROUX & BAQUET, 14, avenue Michelet, 93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS,

Il est rappelé ce qui suit :

Qu'en date du 2 mai 2018, il a été fait commandement afin de saisie immobilière à Monsieur Sinnathamby YOGESWARAN, demeurant 107, rue Henri Barbusse, à LA COURNEUVE (93), propriétaire :

- Au rez-de-chaussée à gauche dans le bâtiment B, escalier E, appartement, comprenant entrée, séjour, deux chambres, cuisine, salle d'eau, W.C.,
- LOT NUMÉRO 241 au sous-sol : u ne cave, portant le numéro 25,

D'avoir à régler la somme totale de 19425,31 euros.

Que dans le cadre de cette procédure, il doit être régularisé un procès-verbal descriptif du bien dont il s'agit, conformément aux articles 35 et 36 du décret numéro 2006-936 du 7 juillet 2006, relatif aux procédures de saisie-immobilière et des distributions du prix d'un immeuble.

DEFERANT A CETTE REQUISITION

Je, Delphine CHAUVIERRE, membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Stéphanie RIVALAN – Delphine CHAUVIERRE, Huissiers de Justice Associés près le Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY, demeurant 98 rue Gabriel Péri à 93200 SAINT-DENIS, soussignée,

Situation de l'immeuble :



Transport à proximité
LA COURNEUVE AUBERVILLIERS à 617 m

LA COURNEUVE AUBERVILLIERS



Me suis rendue ce jour au 107, rue Henri Barbusse, à LA COURNEUVE (93), au rez-de-chaussée à gauche, dans le bâtiment B, escalier E, où étant, en présence de Monsieur Willy CORACK, serrurier et d'un technicien de la Société DIAGAMTER, Société de diagnostics, j'ai constaté ce qui suit :

Nous sommes reçus par Monsieur Monsieur Sinnathamby YOGESWARAN, préalablement convoqué et procède aux constatations suivantes :

Entrée :

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

Une rosace ornant le plafonnier.

La toile enduite est peinte.

Le sol est carrelé.

Un interphone.

Un interrupteur commandant le plafonnier.



Les sanitaires :

La peinture du plafond est en état d'usage.

Le carrelage mural présente quelques carreaux cassés.

Le sol est revêtu d'un carrelage.

Un lavabo sur meuble agrémenté d'un robinet.

Un réservoir à effet d'eau.

Le tablier de la baignoire est endommagé.

Une baignoire agrémentée d'une douchette, le tout en état de fonctionnement.



Les W.C. :

La peinture du plafond est en état d'usage.

Présence d'un carrelage mural.

Le sol est revêtu d'un carrelage.

Un W.C., avec réservoir à effet d'eau en état de fonctionnement.

La chambre :

La peinture du plafond est à l'état d'usage.

La toile enduite peinte est à l'état d'usage.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant, à l'état d'usage.

Un châssis vitré, double battant, double vitrage, PVC, agrémenté d'un volet roulant mécanique à l'état de fonctionnement.

Un double interrupteur commandant un plafonnier.



Le salon :

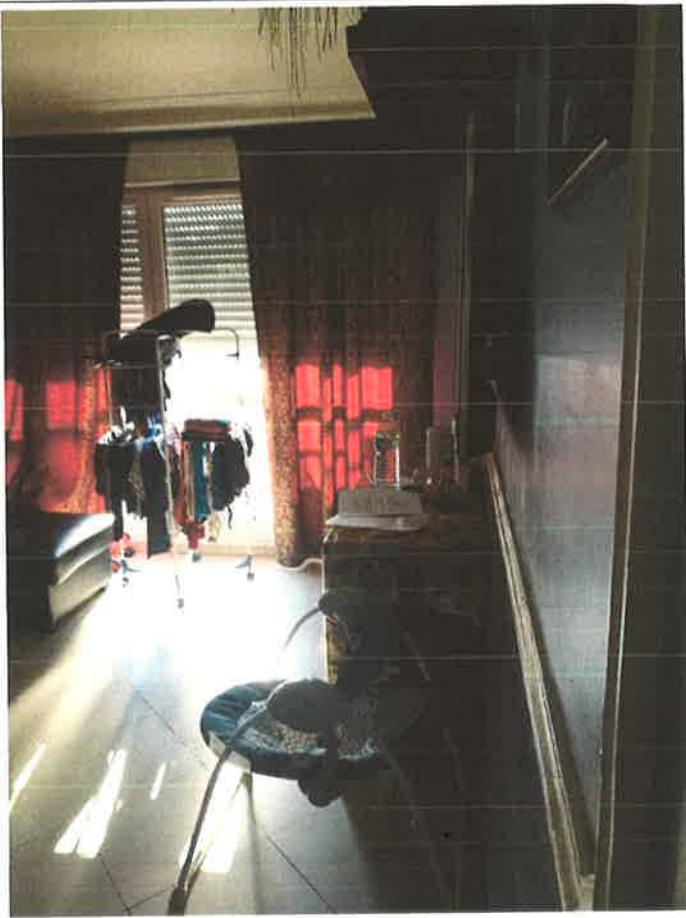
On y accède par une porte.

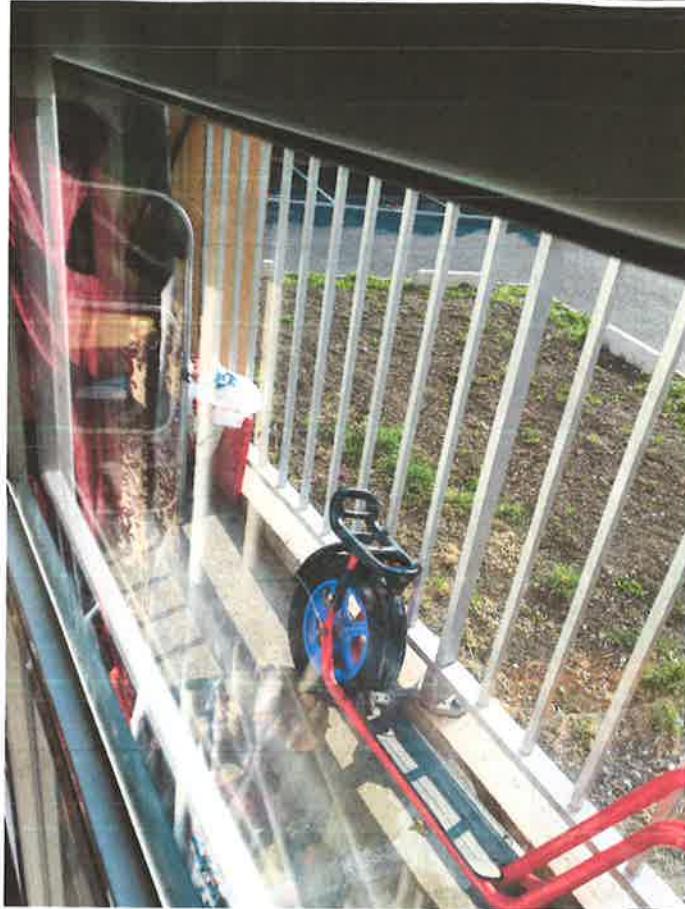
La peinture du plafond est à l'état d'usage.

Une rosace ornant un plafonnier.

La peinture des murs et des moulures est à l'état d'usage, mais présente quelques taches et carrelage à l'état d'usage.

Un châssis vitré, double porte, deux dormants avec partie floutée en partie basse.





La cuisine :

On y accède par une porte.

La peinture du plafond présente quelques traces.

Les murs sont entièrement carrelés, ainsi que le sol.

Un châssis vitré, double battant, double vitrage, en PVC, agrémenté d'un volet roulant manuel, en état de fonctionnement.

Une chaudière de marque ELM LEBLANC.

Un interrupteur commandant un plafonnier.



Chambre donnant sur le salon :

Par le séjour, on accède à une chambre.

La peinture du plafond est à rafraîchir.

La toile enduite murale est à l'état d'usage pour les parties visibles.

Le sol est revêtu d'un parquet flottant.

Un châssis vitré, double battant, double vitrage, agrémenté d'un store mécanique, à l'état de fonctionnement.



Telles sont mes constatations . . .

ET DE TOUT CE QUE DESSUS J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL DE CONSTAT POUR
SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT

Signature et cachet de l'Huissier de Justice
EXPEDITION



Maître Delphine CHAUVIERRE

Le présent acte comporte 9 pages